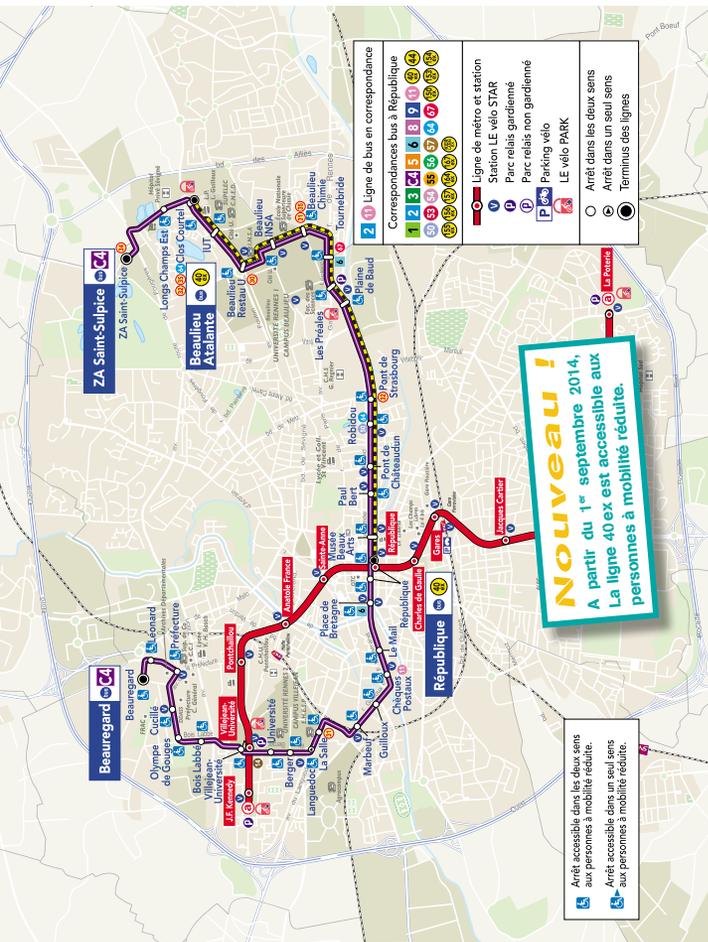


PLAN DES LIGNES



Les lignes C4 et 40 ex sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vérifiez sur le plan si l'arrêt que vous utilisez est accessible grâce à ce symbole :



INFORMATIONS DIVERSES

■ ■ ■ Caractéristiques de la ligne CHRONOSTAR C4

- La ligne CHRONOSTAR offre une haute qualité de service : fréquence élevée, large amplitude horaire, temps de trajet réduits, bus confortables.
- Elle circule à partir de 5h30 du lundi au vendredi, à partir de 6h00 le samedi et 8h00 environ le dimanche et les jours fériés. Elles circulent jusqu'à 0h35 du dimanche au mercredi toute l'année et jusqu'à 1h35 les jeudis, vendredis et samedis.
- Du lundi au vendredi, elle offre une fréquence de 8 min en moyenne entre 7h et 19h.

■ ■ ■ Correspondance métro

- Correspondance entre la ligne C4 et le métro aux stations suivantes :
- Villejean-Université et République.

■ ■ ■ Principaux quartiers desservis par la ligne C4

- Beaugard, Villejean, Le Mail, centre-ville, avenue Sergent Maginot, Plaine de Baud, Beaulieu Atalante, ZA Saint-Sulpice.

■ ■ ■ Principaux lieux publics desservis par la ligne C4

Établissements	Arrêts de descente
Agrocampus	Marbeuf
CCAS	Place de Bretagne
CCI	Préfecture
CHS G. Régnier	Plaine de Baud
DDASS	Cucillé
EHESP	La Salle
FRAC	Beaugard
Inspection Académique	Paul Bert
Musée des Beaux Arts	Musée Beaux Arts
Office de Tourisme et des Congrès	République
Piscine de Villejean	Villejean-Université
Piscine Saint Georges	Musée Beaux-Arts
Place de la Mairie	République
Préfecture	Préfecture
Université Rennes 1 Beaulieu	Beaulieu Restau. U. Tournebride
Université Rennes 2 Villejean	Université

Les horaires ne sont donnés qu'aux principaux arrêts. Le bus dessert tous les arrêts figurant sur le plan. Pour connaître les horaires à votre arrêt, vous pouvez vous connecter au site internet www.star.fr ou contacter INFOSTAR 09 70 821 800.

bus ZA SAINT-SULPICE -> BEAUREGARD

Arrêts principaux	DU LUNDI AU VENDREDI										DU LUNDI AU VENDREDI										
ZA Saint-Sulpice	5.25				6.05		6.26		6.46		7.03	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 10px; padding: 5px; display: inline-block;">De 7h10 à 19h30</div> C4 Toutes les 8 minutes ¹ en moyenne.  Toutes les 8 minutes ² de 7h à 9h, de 12h à 14h et de 16h à 19h.									
Clos Courtel	5.28				6.08		6.29		6.49		7.06										
Beaulieu Chimie	5.33				6.13		6.34		6.54		7.11										
Plaine de Baud	5.36	5.46	5.56	6.06	6.16	6.26	6.37	6.47	6.57	7.07	7.14										
Robidou	5.39	5.49	5.59	6.09	6.19	6.29	6.40	6.50	7.00	7.10	7.17										
République 	5.45	5.53	6.03	6.13	6.25	6.33	6.45	6.55	7.05	7.15	7.22										
Chèques Postaux	5.49				6.29		6.49	6.59	7.09	7.19	7.27										
Villejean-Université 	5.55				6.35		6.55	7.05	7.15	7.26	7.34										
Beauregard	6.01				6.41		7.01	7.11	7.21	7.33	7.41										

ZA Saint-Sulpice	19.35	19.44	19.52	20.00	20.10	20.25	20.39	20.54	21.09	21.24	21.39	21.54	22.09	22.24	22.39	22.54	23.09	23.24	23.39	23.54	0.09	0.24	0.52	1.12	
Clos Courtel	19.38	19.47	19.55	20.03	20.13	20.28	20.42	20.57	21.12	21.27	21.42	21.57	22.12	22.27	22.42	22.57	23.12	23.27	23.42	23.57	0.12	0.27	0.55	1.15	1.35
Beaulieu Chimie	19.43	19.52	20.00	20.08	20.18	20.33	20.47	21.02	21.17	21.32	21.47	22.02	22.17	22.32	22.47	23.02	23.17	23.32	23.47	0.02	0.17	0.32	1.00	1.20	1.40
Plaine de Baud	19.48	19.57	20.05	20.12	20.22	20.37	20.51	21.05	21.20	21.35	21.50	22.05	22.20	22.35	22.50	23.05	23.20	23.35	23.50	0.05	0.20	0.35	1.03	1.23	1.43
Robidou	19.51	20.00	20.08	20.15	20.25	20.40	20.54	21.08	21.23	21.38	21.53	22.08	22.23	22.38	22.53	23.08	23.23	23.38	23.53	0.08	0.23	0.38	1.06	1.26	1.46
République 	19.57	20.05	20.13	20.20	20.30	20.45	21.15	21.13	21.45	21.43	22.15	22.13	22.45	22.43	23.15	23.13	23.45	23.43	0.05	0.13	0.35	0.43	1.11	1.35	1.50
Chèques Postaux	20.02	20.10	20.18	20.24	20.34	20.49	21.19		21.49		22.19	22.49		23.19		23.49		0.09		0.39			1.39	1.54	
Villejean-Université 	20.09	20.17	20.25	20.31	20.41	20.56	21.26		21.56		22.26	22.56		23.26		23.56		0.16		0.46			1.46	2.01	
Beauregard	20.15	20.23	20.31	20.37	20.47	21.02	21.32		22.02		22.32	23.02		23.32		0.02		0.22		0.52			1.52		

Clos Courtel																									5.10
Beaulieu Chimie																									5.15
Plaine de Baud																									5.18
Robidou																									5.21
République 																									5.25
Chèques Postaux																									
Villejean-Université 																									

 correspondance métro.

a Circule uniquement les jeudis et vendredis.

Ligne STAR de Nuit : Clos Courtel vers République et Kennedy / Guyenne.
Cette ligne circule les nuits des jeudis, vendredis (sauf le 1^{er} mai).
Plus d'informations pages 14 à 17.

1 - un bus de la ligne C4 toutes les 10 minutes du 26 décembre 2014 au 2 janvier 2015, du 16 au 20 février 2015, du 20 au 24 mars 2015.

2 - ligne 40ex : Beaulieu Atalante vers république, circule jusqu'à mi-juin 2015. Elle ne circule pas aux dates suivantes : du 27 au 31 octobre 2014 - du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015 inclus - du 16 au 20 février 2015 - du 13 au 24 avril 2015 - le 15 mai 2015

Attention ! La Ligne 40 ex ne dessert pas tous les arrêts de la ligne C4 (voir plan).

ACCESSIBILITÉ DES LIGNES

Les lignes C4, 40ex et Star de nuit sont équipées de bus adaptés qui permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder aisément au véhicule.

Quels que soient le jour et l'heure, tous les bus de cette ligne sont équipés. Pour être certain(e) que votre arrêt est accessible, vérifiez la présence de ce pictogramme bleu et blanc sur l'abribus.



Un document détaillant les arrêts accessibles PMR est affiché à chaque arrêt de la ligne. Vous pouvez également visualiser les arrêts accessibles des lignes C4, 40ex et Star de nuit sur le plan situé en page 2.

Pour monter dans le bus, faites signe au conducteur. Présentez-vous à la deuxième porte du bus. Lorsque le conducteur actionne la rampe d'accès, vous pouvez monter dans le bus. L'espace réservé se trouve juste à votre droite.

Dans les bus équipés d'un emplacement PMR, le conducteur ne peut accepter qu'une seule personne en fauteuil roulant (pour des raisons de sécurité).

Certains bus sont équipés de deux emplacements PMR. Pour les repérer, vérifiez la présence de ce pictogramme à l'avant du véhicule.



Les autres lignes accessibles du réseau sont le métro et les lignes :



EMPLACEMENT DES BUS À RÉPUBLIQUE

